

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2008-2011

Annexe 3 – Projets

I. Projets pérennes.

1. Saison de concerts.

En sus de son activité d'enseignement, l'école de musique souhaite mettre en avant son rôle dans l'animation du territoire par son activité de diffusion.

Chaque année scolaire, nous définissons une programmation en fonction de plusieurs paramètres :

- Les concerts doivent concerner au plus près les habitants des communes des Bréviaires, Auffargis, Les Essarts et Le Perray ; dans la pratique, nous nous efforçons d'organiser chaque année au moins un événement important (concert d'un ensemble invité ou de professionnels) et un concert d'élèves sur chaque commune.
- Les concerts doivent s'adresser au plus grand nombre :
 - ✓ Par une programmation éclectique (rock, classique, jazz...) dans des périodes resserrées (souvent le même week-end, voire le même jour sur des lieux différents),
 - ✓ Par des tarifs adaptés (gratuité aux enfants de moins de 12 ans et aux élèves de l'école de musique, réduction pour les scolaires, étudiants, chômeurs et bénéficiaires des minima sociaux...).
- Les concerts doivent respecter des exigences artistiques (qualité des musiciens, même amateurs) et techniques (qualité de la sonorisation, de l'éclairage, de l'accueil du public et des artistes...).
- La saison doit se trouver auto-financée (en y intégrant les recettes et subventions spécifiques de nos partenaires comme le Conseil Général des Yvelines).

Parallèlement à ces paramètres de programmation, les concerts permettent aussi l'implication de bénévoles à partir de 14 ans, et la mise en avant de musiciens locaux.

2. Techniques du spectacle vivant.

Elargissement de son enseignement « traditionnel », les techniques du spectacle vivant permettent aux élèves de s'initier, dès 14 ans, à toutes les facettes de l'organisation d'un spectacle :

- Sonorisation de tous types de musique (utilisation des différents matériels) et de tous types de lieux (sonorisation stéréo ou répartie, prise de son en source localisée ou globale...).
- Enregistrement selon différentes techniques (stéréo ou multipistes, étude du placement des micros, utilisation des différents matériels...).
- Eclairage de concert, éclairage d'ambiance.
- Accueil, intendance, logistique...

3. Aide à la pratique d'ensemble.

Véritable débouché pour nos élèves, ce projet nous amène à agir sur différentes pistes :

- Une aide matérielle :
 - ✓ Mise à disposition de locaux (studio de musiques actuelles, salles de l'école),
 - ✓ Mise à disposition de matériel (studio de musiques actuelles, piano...).
- Une aide aux objectifs :
 - ✓ Organisation de concerts (par l'école) ou promotion au-delà de l'école (réseau du CRY, associations locales...),
 - ✓ Réalisation d'enregistrements,
 - ✓ Mise à disposition de matériel pour les concerts (amplis, batterie, piano...),
 - ✓ Cours, stages et formations spécifiques (technique vocale, écriture, son...).
- Une aide à la constitution d'ensembles :
 - ✓ Ensembles de l'école (orchestre, atelier pop, chorale...),
 - ✓ Mise en contact des musiciens.

II. Projets en cours.

1. Présentations en temps scolaire.

Ce projet réparti sur l'année vise à faire découvrir aux enfants de maternelle et primaire les différentes familles d'instruments (traditionnels comme modernes) ou les différents styles (classique, jazz, rock...).

Les interventions sont réalisées dans les écoles même.

2. Anniversaire des 30 ans de l'école de musique.

Cet événement particulier aura lieu le 16 mai au Perray-en-Yvelines, et fera appel à la majorité des élèves de l'école de musique.

L'évènement se veut autant une fête associative fédératrice (réunion des parents et élèves, participation d'autres associations) qu'un spectacle musical mêlant un maximum de styles différents.

3. Lieu-ressources.

L'école de musique souhaite devenir à l'avenir un lieu-ressources où les musiciens locaux, quels que soient leurs âges ou leurs parcours, pourront trouver :

- De la documentation et des conseils,
- Des cours adaptés à leur demandes,
- Des locaux équipés adaptés à leur pratique musicale.

L'école de musique se veut autant un lieu d'apprentissage musical « traditionnel » qu'un lieu d'échange artistique et social.

III. Projets à l'étude.

1. Spectacle musical pour les enfants.

Nous avons retenu pour l'hiver 2009-2010 le conte musical « Tonton Claudio » de Jean-Yves et Bertrand Malmasson.

Comme pour Pierre et le Loup en 2006, ce conte sera donné au plus près des enfants, idéalement dans les écoles.

La réalisation d'un conte musical sera réétudiée périodiquement en parallèle aux interventions en temps scolaires.

2. Orchestres à l'école.

Afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la musique, nous avons proposé aux écoles et au Conseil Général des Yvelines la constitution d'orchestres à l'école :

- Un orchestre à cordes pour les classes de CE1 ou CE2,
- Un orchestre de hand chimes pour les maternelles.

Ce projet initial, s'il est concluant, sera pérennisé sous cette forme, puis devrait être étoffé à l'avenir par des classes de bois, cuivres et percussions.

3. Ateliers musicaux pour personnes en situation de handicap.

L'école est en partie accessible aux personnes à mobilité réduite, et nous avons toujours accueilli sans réserves des publics présentant des handicaps.

Pour autant, l'image de l'école de musique reste sans doute encore un frein aux handicaps plus lourds ; nous avons donc souhaité ouvrir nos enseignements de façon plus volontaire en proposant des cours adaptés dans les structures locales (CAT, ESAT).